

L'ACILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourdrou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{tes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

El Fiesse du Martchi.

En commentant le septième couplet de la chanson publiée dans notre dernier n^o, nous avons supposé qu'il y avait jadis un Bacchus sculpté ou peint sur la façade de la maison occupée par M. Lebrun, grand'place.

Ce dernier a bien voulu nous donner, à ce sujet d'intéressants renseignements. Et d'abord, la famille Lebrun n'habitait pas, en 1826, sa demeure actuelle — enseignée alors *Au Pot de fer* — mais celle occupée, un peu plus bas par M. Harcq et appelée *Au franc vouloir*.

Nous avons vu le Bacchus dont il est question dans cette chanson et que M. Lebrun conserve comme un souvenir de famille: c'est une jolie petite posture en métal, qui représente le dieu portant sur l'épaule un tonneau et pliant — mais pliant joyeusement — sous le faix. Elle a longtemps figuré à la vitrine du magasin tenu, de père en fils, par la famille Lebrun et c'est ainsi qu'elle a acquis assez de notoriété pour prendre place dans une chanson populaire.

Le grand père Lebrun serait l'auteur du jeu de mot rapporté par nous comme étant du ferblantier Lannoy; par contre, la chanson sur la fête du marché aurait été composée par ce dernier.

Un Nivellois nous a communiqué, il y a déjà longtemps, un pastiche fort peu remarquable de cette chanson; il est signé Charles Lemaire (1) et daté de 1837.

En voici quelques couplets:

El fiesse du marchi de Nivelles
Astou cent coup pu belle
Quelle sienne del decolation (2)
Même elfe mérite en chanson
En arrivant d'sus l' marlehi
Il y falou frumer leus y
En waitant el maison Lemaire
On n' vyou déjà pu claire

Et a remarqui Lebrun
Cé n'est ni en saquet de commun (3),
C'est Bacchus sus tonnia
Qui tant qui da boira (4)
Ça arrou bin sté autremint
Si n'avou ni fait du grand vin
On arou dit de mettre des chandelles
Talintour dé Jean de Nivelles.

Les trois autres couplets sont presque entièrement copiés de la chanson de 1826.

G. W.

Boîte du Journal.

A M. le rédacteur de l'Acilot.

Qu'il me soit permis de vous remercier pour votre bienveillante gracieuseté; je ne m'attendais guère à l'insertion dans votre vaillant périodique wallon de la petite boutade publiée par feu

(1) Comme auteur ou comme copiste?

(2) Nous respectons l'orthographe de l'auteur et nous ne ponctons pas plus que lui.

Cette fête de la décollation serait-elle celle de la rue de Namur, placée sous le patronage de St-Jean?

(3) Le 7^e couplet de la chanson de 1826 dit le contraire, mais il est à remarquer qu'elle a été recueillie, de longues années après, de la bouche d'un contemporain et que, dans ces conditions, une erreur serait bien explicable.

(4) On a vu plus haut que Bacchus, n'est pas « su s' tonnia », mais qu'il le porte sur l'épaule.

mon père, il y a plus de quarante ans, dans la *Chronique de Nivelles*.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dernier numéro; j'y ai retrouvé les souvenirs les plus chers de ma tendre enfance.

Je me rappelle encore l'époque où, accompagné de quelques gamins de mon âge, je fuyais le toit paternel, pour écouter, bouche bée, la plaintive mélodie des nombreux pinsons emprisonnés dans des cages étroites appendues, en longue enfilade, à la façade du sieur Piret et d'autres habitants de la rue des Brasseurs.

Tous cela me comblait d'aise; j'étais heureux, insouciant; j'ignorais alors les traitements infligés à ces innocents oiseaux pour activer leur joyeux caquetage.

Lorsque, plus tard, j'appris par quels procédés on augmentait la puissance vocale de ce charmant volatile, un sentiment de profonde pitié m'envahit et je maudissais l'homme privant non seulement de sa liberté, chose déjà grave, mais du plus exquis de nos sens, de la vue, ce petit oiseau dont le rôle dans l'économie de l'univers est plus sublime et plus grandiose peut-être que celui de son misérable persécuteur. (1)

Comment! m'écriai-je en lisant votre charmante causerie, la loi édicte des pénalités sévères pour sévices graves exercés envers les animaux; elle défend les cruels combats de coqs, les écœurants massacres des chiens ratières, les luttes sanglantes entre chiens et blaireaux, et elle tolérerait les concours de pinsons aveuglés, concours aussi cruels et aussi indignes d'un peuple civilisé que les tirs aux pigeons, exercices favorisés des gens de haut et bas ligagne, des cocodés, des gommeux et autres êtres inutiles de la Création?

Amis « pinchonisses », n'avenglez plus ce gentil oisillon; permettez lui de contempler la lumière du jour depuis son lever jusqu'à son déclin; permettez lui de prendre part au banquet de la vie et d'exprimer dans son langage si poétique ses enchantements et ses désillusions.

Vous pouvez être son géolier, je vous le concède; vous pouvez l'emprisonner dans des demeures mordorées; mais je vous défends d'être son bourreau; c'est là un crime de lèse nature qui pourrait attirer sur vos têtes les foudres de la Société protectrice des animaux.

Je n'ai nullement l'intention de faire ici un procès de tendance et de plaider la suppression pure et simple de ces joutes pacifiques; tout ce que je désire, c'est de voir modifier les conditions actuellement requises pour l'obtention de la médaille si ardemment convoitée par tous.

Si ma proposition était agréée, si toutes les sociétés adoptaient ma manière de voir (ceci sans calenbourg), les chances de succès seraient équilibrées; on sortirait du domaine du factice et de l'artificiel, pour rentrer dans le domaine du réel, celui de la science et de la nature.

Ce que l'amateur percevrait, ce serait le chant exact, tel qu'il vient frapper notre oreille lorsque nous écoutons dans les bocages et les charnilles le joli babillage de nos jeunes étourdis, et non plus un produit hâtard, fruit d'une éducation mal guidée et contraire aux principes de la physiologie.

Dr E. GULMOT.

St-Gilles-lez-Bruxelles, le 27 juin 1890.

L'as-y-vir nous écrit, de sa « résidence d'été » (située là bas, comme chacun sait, au faubourg de Soignies), pour nous affirmer que son homonyme de la *Nivelloise* et lui sont deux personnes bien distinctes.

Nous n'en doutons pas; mais la correspondance de notre brave camarade nous apprend que les travaux de jardinage auxquels il se consacre pendant la belle saison lui laissent du moins le loisir de lire la *Nivelloise*.

Volla certes une bonne nouvelle et nous ne désespérons pas que, le mauvais temps y étant pour quelque chose, il n'en vienne à lire l'Acilot.

**

Rif-Raf. — Nous étudions la question.

(1) Vous êtes vif, Monsieur le Docteur. (N. D. L. R.)

A DROITE & A GAUCHE.

Il résulte de l'autopsie du cadavre de *Martine* que celle-ci a succombé à la rupture de l'épine dorsale; les vertèbres étaient brisées à la naissance du cou.

Le squelette, dépouillé de ses chairs, a été enfoncé par les soins de M. J., qui compte se mettre à l'œuvre dans quelques mois, pour monter cette intéressante pièce anatomique.

Les facteurs se plaignent de trouver, depuis quelque temps, les bornes-poste remplies d'ordures de toutes sortes.

Il ne se passe pas de jour que les correspondances, déposées dans la borne du bas de la chaussée de Hal ne soient comblées d'immondices: dernièrement, le compartiment réservé aux imprimés était rempli d'écaillies de moules.

Aussi les facteurs chargés de la levée de ces bornes n'y introduisent-ils la main qu'avec la plus grande circonspection.

Ces actes de mauvais gré, dont les auteurs sont le plus souvent des enfants du voisinage, seraient facilement réprimés par une surveillance active de la part des parents.

Dimanche soir, vers minuit, deux consommateurs, très gris, sortent, en se querellant, d'un estaminet des environs de la Grand'Place; sur la rue, l'altercation devient tellement vive que les deux adversaires s'empoignent et roulent sur le pavé:

— C' coup ci, d' vos ai, savez; vos d'allez passer pa mes mains, crie d'un ton menaçant celui des deux qui a le dessus et qui étreint vivement l'autre à la gorge.

— Vos avez raiso, vos avez raiso! né cesse de répéter celui-ci, dont la colère est subitement tombée vis-à-vis de la *rapace* qui l'attend; « allez, venez, nos dirons bvrère enne pinte! »

Et le premier, content de se voir reconnu vainqueur, relève son adversaire et rentre avec lui dans l'établissement pour sceller leur réconciliation par de nouvelles rasades.

Si toutes les empoignades pouvaient avoir un dénouement aussi pacifique!

On sait la vogue dont jouissent aujourd'hui les vélocipèdes, qui font l'objet de maintes conversations. Seulement le mot vélocipède est plus d'une fois estropié de belle façon: nous avons entendu un brave homme donner à cette machine nouvelle le nom d'*érodosupède*.

A propos de vélocipède, rappelons la définition donnée par un journal à ce nouveau moyen de transport:

« C'est un engin inventé pour marcher assis au lieu de marcher debout. »

M. Nicolas Paternotte expose en ce moment au grand concours international de Madrid de superbes tableaux en cheveux qui, d'après ce qu'on nous rapporte, obtiennent là bas un très grand succès.

Notre concitoyen participe également à l'exposition qui vient de s'ouvrir à Liège.

Nul doute qu'il ne reçoive prochainement deux nouvelles distinctions et qu'il ne doive agrandir son médaillier enrichi dernièrement encore par la *Gavotte*, reconnaissante à son habile grimeur.

Un de nos facteurs de poste, les plus zélés, M. B. a commis lundi dernier une erreur de deux cents francs à son préjudice, en effectuant des recouvrements.

Il paraît qu'outre la distribution ordinaire, M. B. a recouvré, ce jour-là, plus de trente effets de commerce et plus de cinquante quittances.

On comprend aisément que la hâte apportée dans cette besogne — effectuée en moins de deux heures — amène parfois une erreur et nous nous étonnons même que pareil accident ne soit pas plus fréquent.

Aussi espérons-nous que l'administration supérieure n'exigera pas le remboursement de la somme manquante et qu'elle aura égard aux services rendus par M. B. qui est, nous le répétons, un agent modèle, père de famille et jouissant d'un maigre traitement.

Dimanche dernier, les *Amis Réunis* ont fait un Roi, M. Hancart fils a abattu le coq et succédé ainsi à sa majesté Guillaume Saintes.

— **Eh bien, Gustine**, vous plaisez-vous bien dans votre service ?

— Au commencement, oui; mais maintenant ce n'est déjà plus si mieux; aussi je vais raller à Félu.

— Ne sera-ce pas encore plus pire ?

— I n'a pas d'embarras.....

Pendant le 2^e trimestre de l'année courante le bureau télégraphique de Nivelles (Nord) a effectué la remise, par exprès, de 539 correspondances postales dont 523 dans le rayon de distribution locale et 16 en dehors de ce rayon.

Actes officiels.

Un arrêté royal du 24 juin 1890 accorde un subside de 12,060 frs. 31 c. à la ville de Nivelles, pour contribuer au paiement des dépenses résultant de la construction d'un nouvel abattoir public en cette ville.

Un arrêté royal du 26 juin 1890 détermine la population de chaque canton de justice de paix et la répartition de ces cantons en quatre classes.

Le canton de Nivelles, dont la population au 31 décembre 1889 était de 49.876 habitants, est rangé dans la 3^e classe.

Nécrologie.

M. et M^{me} Alfred DAUE viennent d'avoir la douleur de perdre leur fille Aline-Joséphine-Julia, décédée le 2 juillet, à l'âge de huit mois.

Nous leur présentons nos condoléances les plus sympathiques.

El Restaurant au villatche.

Du temps passé, qu'i n'avou co pou d'tchémin d'fier, ç'astou tout enne affaire quand il arrivou in étranger dins-n-in villatche; o l'erwétou comme enne biesse curieuse èy o d'in parlou dins toutes les maisons comme dé l'estwelle à queue pindint pus d'quinche djous.

Mais l'heure d'aujourd'hu, cé n'est pus l' même; vos n' sariz trouver in trau d' villatche qui n'euhe es *magasin* (o n' dit pus des *boutiques*), ius qu'in vwéageur vi au moins in coup tous les mwès. Dins l' temps, o vyou à l' fermiesse d'in cabaret ou deux enne plantchette mi che in couleur, èius qu'in peinte... dé villatche avou aspruvé d' fé n' jatte avé n' couque qui trinpon dins du café èy à costé n' maridjenne qui r'chennou astant à in pot qué mi dj'ai l'air du rwé d' Prusse; à c't' heure. pus pou d' *café à toute heure*; o s'a mis à la moude pa tous costés: cè n'est pus qu' des restaurants, djusqu'à dins l' déni des-z-hamias. Vraiment, avé tant d'place qué ça iusqu'o donne à mindgi, il a à s' d'mander comment c' qu'il a co tant d' d'gins qui moront d'faim.

Un nouveau deuil, auquel nous sympathisons, vient de frapper une estimable famille de notre ville: M. Gustave WENV est mort le 29 juin dernier, à l'âge de dix-huit ans. Ses funérailles ont été célébrées mercredi, au milieu d'un grand concours de monde.

FÊTES ET CONCERTS.

La St-Pierre a été rarement aussi animée que dimanche dernier: il y avait foule pour assister à l'arrivée de l'Empereur d'Allemagne, qu'un brillant cortège, précédé des *Kaprusses*, est allé recevoir, à quatre heures, à la gare de l'Est. S. M. Prussienne, vêtue d'un brillant costume chamarré ou *parcheminé* d'or et couvert de décorations, avait une belle prestance sur sa haute monture; son entrée dans le faubourg de Charleroi, décoré de fleurs et de verdures, a été saluée par de vives acclamations; il a ensuite pris place sur une estrade où, après les compliments d'usage, deux beaux bouquets lui ont été remis.

L'Empereur a remercié à peu près en ces termes:

« Habitants du Saint Pierre, qui avez fait l'année dernière une si brillante réception à notre regretté Massala, je vous remercie de l'accueil que vous me faites aujourd'hui. Soyez assuré que de retour dans ma vieille Allemagne, je conserverai toujours le souvenir de cette réception.

« Mon voyage au milieu de vous m'a fait connaître ici une garde civique modèle, dont on doit apprécier les services.

« Je me propose d'en créer une semblable dans mes Etats, pour défendre mon trône menacé par les *socialistes*.

« Vivent les Kaprusses, vive le St-Pierre! »

Plus tard, le cortège est redescendu en ville et S. M. a même daigné contracter, dans un estaminet du centre, une petite dette qu'il a lui même acquittée le lendemain.

Bibliographie.

Vocabulaire de noms wallons d'animaux (Liège, Luxembourg, Namur, Hainaut) avec leurs équivalents latins, français et flamands, par Joseph Defrecheux. 2^e édition. Liège, Vaillant Carmanne, rue St-Adalbert, 8. — Sous ce titre, M. Defrecheux vient de faire paraître une édition spéciale de son *vocabulaire de la Faune wallonne*, qui avait obtenu le premier prix au 10^e concours ouvert par la *Société liégeoise de littérature wallonne*.

Le plan de l'ouvrage est simple et clair, comme l'est d'ailleurs celui de tous les travaux de ce genre déjà publiés par M. Defrecheux, le nom wallon — liégeois — de l'animal, imprimé en caractères gras, est suivi d'une courte notice, terminée par la traduction de ce nom dans divers dialectes wallons, ainsi qu'en flamand.

De curieux détails folkloriques rendent fort intéressante la lecture de ce livre, que l'administration communale de Liège a cru devoir encourager.

— Mori d'faim, c' t'enne miette fourt, qué vos m' direz put-ete; c' maladie là, ça est boû pou les d'gins qui n'ont nu liards.

— Possippe, mais mi dj' vos dis qué les twé quarts et d'mi du temps, quand vos dalez dsus l' païsan, si vos n' sondgi ni à prindre, comme dins l' temps, vo briquet avé vous, vos risquerez pus d'in coup d'avwèr scau vos broques, quand bi même i sarou marqui *Restaurant* au dzeur dè l'huêche dè chaque maïso.

C'est què ça est bi facile d'applaiqu ça dsus s' n'in-seigne; mais avwèr dé quwé d'ner à mindgi à les ciens qui v'ont d'in dmander, ça, c'est-st-in aute paire dè manches.

I faut bi l'téni in affaire: au villatche, o n' tue qu'in coup par semaine èyé bi souvint, l' lundi, i n'a pus in hoquet d' viande fraîche à trouver. Tant pire pou les ciens qu' c'est leu goût. Adon, i n' faut ni pinser nerru qu' ces *Restaurants* là vont fé des provisions pou l' zes léchi tourner à drouite, ou bi pou iesse oblidi à les mindgi jeusses mêmes. Quand i vi u' saqui, o courre ràde au bouchi; s'il a in boquet, tant mieux, èyé si n'a ri, o vi vos dire polimint qué cè sàra pou in aute coup, comme si vi vinté povou s' continter qu'o lè r'mette d'ainsi à pus tard.

FOLKLORE.

Facétie du langage par gestes.

Il était une fois un vieux professeur à qui les enfants avaient un peu fatigué l'esprit, si bien qu'il était devenu tout à fait maniaque.

Une de ses idées favorites était de prôner le langage par gestes et ses confrères ne manquaient aucune occasion de le tracasser à ce sujet. Cependant on avait beau lui préparer toutes les déconvenues possibles, il n'en demordait pas et il persistait à croire que la mimique était préférable au langage parlé.

Si bien qu'un jour, il paria cent écus de tenir avec succès une conversation de cette manière avec la première personne qui se présenterait à la maison. Le pari fut accepté, on constitua un jury et l'on avisa le premier survenant qui voulut bien se prêter à l'expérience. C'était un robuste villageois, boucher de son état et qui avait perdu un œil — détails qui ont leur importance, comme on pourra le voir —.

On introduisit notre homme dans une salle où le professeur l'attendait.

De part et d'autre, on se fait d'abord un grand salut, silencieusement. Puis la conversation commence. Le professeur lève un doigt; le boucher, d'abord un peu décontenancé, répond en montrant l'index et le majeur.

Aussitôt, l'autre lève trois doigts et, sur ce mouvement, le boucher se redresse avec vivacité et montre le poing au pauvre professeur — qui cependant a l'air tout radieux.

Il tire de sa poche une orange dont il caresse l'écorce; mais le boucher, qui paraît de plus en plus excité, extrait de sa poche un croûton de pain et le met sous le nez du professeur, en se donnant un grand coup de poing dans le front.

A ce geste, le professeur se lève et, ne pouvant plus se tenir de joie, sort précipitamment de la salle et court rejoindre ses confrères.

On le questionne. Il s'explique.

« D'abord, dit-il, j'ai levé un doigt, pour dire qu'il n'y a qu'un seul Dieu; de suite, mon interlocuteur en montre deux, pour indiquer qu'il y a deux natures en Dieu. J'en montre trois, faisant allusion aux trois personnes de la Sainte-Trinité, et le boucher complète mon dire en fermant le poing, disant par là que ces trois personnes divines ne font qu'un seul Dieu.

« Cela était déjà très bien. Mais je prends une orange dont la forme est celle de notre globe, et je fais entendre que c'est Dieu qui nous a placés sur la terre. Aussitôt le boucher perspicace termine mon idée et, me montrant un morceau de pain, il pose la main sur son front, en rappelant de cette manière la parole du Seigneur: « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

« Je n'en voulais pas savoir plus, dit le vieux professeur en terminant, et je suis accouru vers vous, pour vous faire part de ma joie.

Bi souvint, c'est l' bouchi qui fait l' restaurant; mais in d'allant là comme ailleurs, vos astez seur dé mori d'faim ciq djous dsus sept qu'il a dins l'semaine.

In djou, dévyez in heure après deiné, nos stons voïe à deux à in bouchi d'in villatche ci tout près; no vinte plaquou à nos dos èyé vos ariz ieu dit qu'on avou fait des nœuds avé nos bouias; nos d'mandons in *biftek*; savez bi çu qué l' feumme nos a répondu? — Monçieu, pou l' moumint djé n' sarou ni; mais dins n' coupe d'heures, o va tuer l' vatche, si vos volez rattindé.....

Ariz rattindu, vous?

Djé n' sarou pus dire dins quéle indwé, in vwéageur demande in djou à deiner din iun d' ces *restaurants* là. Heureusmint pour li, il avou n'saquet à mindgi èy o l' fait intrer dins l' *salle à manger*, qué ç'astou l' cugine pa dière el cabaret.

No gaiard s'acht d'vant n' tabe qu'il avou dsus n' nappe bleuse à carreaux èy i wéte l'estuve, qui stou toute quertchée dé casseroles; i s'êrlétchou djà in sondgeant au crâne deiner qu'il d'allou là fer pou in franc; pa c' qué l' feumme li-z-avou dit qu'o n' donnou qu'in franc pou avwèr à deiner.

I couminche pa mindgi enne assiette dé bouïon

» Après cela, s'il vous faut une autre preuve, allez voir vous-même. »

Les juges du pari se rendirent à l'invitation. Mais ils ne furent pas peu surpris d'entendre le brave boucher se plaindre, en termes fort vifs, de ce fameux entretien, prétendant avoir été gravement offensé par la mimique du vieux professeur.

« Je ne sais, dit-il, en présence de quel malotru vous m'avez introduit. Figurez-vous : je ne suis pas sitôt assis, que ce vieil impertinent trouve bon de me regarder à la face en me montrant un doigt, faisant allusion par là à l'infirmité dont je suis malheureusement atteint. Etonné déjà de cette sortie, je lui réponds cependant très poliment que si je n'ai qu'un œil, celui-là seul vaut bien les deux qu'il a conservés. Il trouve bon d'insister et, me montrant trois doigts, il me fait entendre qu'en somme, nous n'avons tout de même que trois yeux à nous deux.

» Pour le coup, je me contiens difficilement et je ne puis m'empêcher de fermer le poing.

» Il aurait dû comprendre qu'il était temps pour lui d'en finir. Non pas : il va chercher dans sa poche une orange qu'il caresse de la main, sans doute pour « me faire mal au cœur » (1).

» C'en était trop et je lui fais entendre qu'à la première parole je saurai bien lui donner, à lui, le même coup qu'à mes bœufs, si fort qu'il en perdra le goût du pain.

» Cette fois, il comprit sans doute, car il s'éclipsa et il fit bien. »

Maintenant, allez vous promener tous tant que vous êtes et dites à votre ami de ne pas se retrouver sous ma patte.

Là-dessus, toujours furieux, l'irascible boucher s'en alla en faisant claquer les portes. (2)

Conté par M. Corn. Collin, 55 ans, originaire de Verriers, tenant le conte de ses ascendants. O. COLSON.

(1) C'est-à-dire, en français : « pour me faire venir l'eau à la bouche. »

(2) Voir, dans l'Actol du 15 juin dernier, un autre conte où l'on oppose également à la signification réelle d'un groupe de faits, une interprétation de fantaisie, et dont l'origine est également cléricale, au sens étymologique de ce mot, que le Progrès (?) a fait sensiblement dévier dans une direction où l'Actol et le Fol-klore n'ont absolument rien à faire. O. C.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 29 JUIN AU 6 JUILLET 1890.

NAISSANCES. — Rosa-Charlotte-Oscarine-Gh. Lanneau. — Edmond-Jean-Henri-Gh. Dufond. — Augusta-Victor-Camille-Gh. Delvaile. — Marguerite-Louise-Josephine-Désirée-Marie-Gh. Martin. — Angèle-Eugénie-Josephine-Gh. Dambremé. — Armand-Pierre-François-Gh. Berteau.

MARIAGES. — Emile-Joseph-Gh. Lambert, 23 ans, ouvrier papetier avec Clara Loison, 26 ans, journalière. — Joseph-Florentin Loicq, 35 ans, jardinier avec Amandine-Félicie-Gh. Colet, 24 ans, repasseuse. — Joseph-Désiré Hargot, 33 ans, cultivateur avec Alix-Marie-Gh. Deleener, 22 ans, demoiselle de magasin.

DÉCÈS. — Gustave-Léopold-Gh. Wéry, 48 ans, apprenti menuisier, dédédé rue de Charleroi. — Dieudonné Delhaspe, 81 ans, ouvrier menuisier, veuf de Virginie-Joseph Gaudy, dédédé Boulevard de la Batterie. 3 enfants au-dessous de 7 ans.

ralongui, qui stou arrivé comme elle soupe du mer-crédi des Cindes : il arou hi ieu fallu in baston pou l' Weiner; adon après ça, l' feumme li-z-appourte enne plat-née dé cras bouli, avé in moncha d' patates et in stuvé d' choux, assez pou rassasi in villatché tout intière.

— Djé n'va ni m'estouffi avé vo bouli ni vos choux, pinsou-t-i l' vwéageur; si vo pinsez d' m'apower avé ça pou n' pus wère mindgi après, vos tchèrez court avé mi. Et in dsant ça, i becuq' tout in plit boquet, qui n'a fait qu'enne bouchée; adon après, i s' rinvièze dessus s' selle, comme pou dire à l' feumme qu'elle polou impourter l' plat; l'aute, qui n' rattindou qué s' moumint là, s'a mis tout d' suite à desgarni l' tabe.

Mais no gaiard, tout saisi in vyant qu'elle in'l'vou djsu'au sé eyé l' moustârde, s'a r'dressi tout d'in coup :

— Ey adon, Madame, c'est tout, ça?
— Woye, Moncieu; n'est-ce ni assez?
— Eyé tout qu' qu'il a dins toutes ces marmites-là dsus l'estuve?
— Ça, Moncieu, c'est dé l'ieau pou r'laver les bidons
— Dins c' cas là, erpassez l' bouli, dit-sti l' vwéa. geur in s'rachidant.
CLIPOTIA.

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

A vendre de la main à la main : Une belle Maison de Maître

située rue de Soignies à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office; au 1^{er} étage, 7 chambres et cabinet d'aisance; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bléval par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie. L'eau de la ville et le gaz y sont installés.

Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de la ville. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au dit notaire.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâti,

situés à Nivelles, avenue du Moulin Delfosse, d'une contenance superficielle de 83 ares 40 centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

A. LEFEBVRE-DELMELLE

RUE DE NAMUR, 30, NIVELLES.

Porcelaines, faïences belges, françaises et anglaises — Cristal uni, gravé et taillé — Demi-cristal — Gobeletterie commune — Poterie — Lampes et suspensions — Bougies.

Grand choix de fantaisies. (127)

H. WERS & J. PEETERS

AGENTS DE CHANGE ET CHANGEURS

134, Boulevard Anspach, 134, BRUXELLES.

Change et fonds publics — Ordres de Bourse — Commission 1 franc par 1000 — Renseignements gratuits sur toutes les valeurs.

Encaissement sans frais de tous coupons belges et étrangers.

Correspondants à : Paris, Berlin, Londres, Amsterdam. (128)

FRÉDÉRIC WILLAME,

Rue de Bruxelles à Nivelles.

BANQUE & RECouvreMENTS

VENTE ET ACHAT DE FONDS PUBLICS

COURTAGE : Un franc par mille.

AGENCE PRINCIPALE de la C^{ie} belge des « PROPRIÉTAIRES RÉUNIS », pour l'assurance à primes contre l'incendie. (129)

Le sieur ROOBAERT, charcutier, rue St Jean, n° 5, près de l'Eglise St-Nicolas à Nivelles, a l'honneur d'informer le public que son établissement reste ouvert jusque minuit les Dimanches et les Lundis et qu'on y trouve tous les jours des boudins, de la tête de veau vinaigrette, du fassil, etc., etc. (125)

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 3,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

Étude de Maître A. DELBRUYERE, notaire à Nivelles.

A LOUER

Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Jouissance immédiate.

Pour les conditions, s'adresser en l'Étude du dit notaire. (91)

A louer pour le 1^{er} juillet

BELLE MAISON

FAUBOURG DE NAMUR, A NIVELLES,

avec deux étages, salon, salle à manger, cuisine, buanderie, véranda, cour et jardin. — S'adresser rue de Soignies, n° 30. (126)

A louer : UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.

S'adresser au bureau du journal. (109)

On demande UN JEUNE HOMME de 18 à 20 ans pour faire jardin. — Nourriture et logement.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (127)

Tous les jours glace brute naturelle, et sur commande, glaces à la vanille, au café, aux framboises, etc. Tous les DIMANCHES GLACES PAR PORTIONS CHEZ HYERNAUX, PATISSIER, GRAND'PLACE. (125)

La maison avec écurie

occupée par J.-B. Vanderbeck, boulevard de l'Hôpital, ainsi que PLUSIEURS PETITES MAISONS dans l'impasse, sont à louer.

S'adresser rue des Canonnières, 2. (124)

A vendre d'occasion, un vélodépède neuf, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons; le tout provenant des meilleures fabriques. (113)

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION, — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX. (122)

La maison Jamart a l'honneur d'informer sa nombreuse et ancienne clientèle, qu'à partir du 15 juin, les ateliers et magasins de chaussures seront transférés de la Grand'Place, 63, à la rue de Ste-Anne, 7, près du nouveau Palais de Justice. (130)

CHALET DE LA DODAINÉ.

GAUFRES tous les dimanches.

Bières de Diest, Peeterman, Lambic, Bock et Munich en bouteilles. — Faro et bière brune.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
—0—
ARTHUR SEMAL
—0—
AUX FORGES
DE
VULCAIN
—0—

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderics.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANGRES, ETC.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploieriez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr. 1,60
» verte, » » »	» 1,75
» mauve, » » »	» 2,00
» blanche, » » »	» 2,50
Boîte brune, » » »	» 1,75
» mauve, » » »	» 2,00
» blanche, » » »	» 2,50
» avec ruban, » » »	» 3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c^t la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.** (76)

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims (86)

Matériaux de Construction

A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1^{re} qualité, tels que lintaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, rouleaux, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est. (110)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TURIZÉ POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Condes, Embranchements, Syphons, Vases de latrine en grès vernissés. (105)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSEUR-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE CHAMBRES FUNÈBRES

Elegante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fred. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles. (86)

A VENDRE OU A LOUER :

Grange, rue de Bruxelles; grande Maison, rue S^{te} Anne et plusieurs petites Maisons.

S'adresser à M^{me} Huet-Lisart. (79)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CHOIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES. (83)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS.

Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (61)

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (54)

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de François Schwarz RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entreprise de serres et toitures vitrées. — Panes en verre, mastie.

Travail soigné. — Prix modéré. (146)

Voulez-vous être bien habillé au goût du jour
Adressez-vous chez F. ROMBOULTS

PROFESSEUR DE COUPE ET COUPEUR DIPLOMÉ
RUE SAINTE GERTRUDE, 18, NIVELLES.

En examinant sérieusement et avec un peu d'attention, les TISSUS ainsi que les VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS de cette maison, on reconnaît de suite combien ces produits sont supérieurs, comme qualité, comme coupe et comme fini à tout ce qui se vend ailleurs.

Pourquoi payer ailleurs 50 francs pour un costume, lorsque vous pouvez avoir le même sur mesure, en belle chevot anglaise, garantie pure laine, au prix de 38 francs ?

PANTALONS, haute nouveauté anglaise, vendus partout 25 et 29 francs, au prix incroyable de 16 et 18 francs.

Costumes pour hommes de 11,50 à 38 francs.

Pour enfants depuis 4,50.

Choix considérable de pantalons.

Couper expérimenté, M. ROMBOULTS donne toute garantie à sa nombreuse clientèle. Aucun vêtement n'est livré s'il n'est entièrement du goût de l'acheteur.

Une simple visite aux magasins vous permettra d'apprécier les avantages réels que vous pouvez y trouver. (148)

PRIX FIXE.